

Le CAES, un outil d'action sociale et de solidarité pour tous les salariés et retraités de l'Inserm

CAES Inserm

Association Loi 1901 créée par les organisations syndicales en 1971. Gérée par 17 représentants du Personnel élus sur listes syndicales avec une équipe technique composée de 7 personnels de droit privé et de 2 agents Inserm titulaires.

Selon son statut, le CAES « ... a la vocation de promouvoir, organiser, développer et réaliser toute œuvre, tout projet et toute activité à caractère social, culturel, de loisirs et de solidarité ». Il a pour mission de défendre le droit aux vacances, l'accès à la culture, aux sports et aux loisirs pour tous, de proposer des activités aux niveaux national et local via les Comités Locaux d'Action Sociale (CLAS) pour tous les personnels de l'Inserm statutaires, contractuels et retraités.

Durant les 4 années de ce mandat 2015-2019, nos 5 élus SNTRS-CGT ont respecté leurs engagements et assuré pleinement leurs responsabilités en assumant : la présidence (P. Ferrari), la trésorerie et le secteur « Prêts Solidarité » (M. Fasseu), le secteur « Vacances » (F. Muzeau), le secteur « Voyages » (P. Robert) et le secteur « Loisirs-Culture » (C. Gousse).

Le SNTRS-CGT a obtenu la présidence du CAES en 2008 dans un contexte de stagnation de la subvention versée par l'Inserm. Sa priorité a été de revendiquer auprès de l'Inserm l'augmentation de son budget et une prise en charge dans son calcul de la masse salariale des personnels contractuels qui étaient de plus en plus nombreux dans notre Institut. Nous avons été entendus. Le budget a augmenté de 42% (soit 563 k€) depuis 2008. Aujourd'hui la subvention attribuée au CAES est passée de 0,58% à 0,62% de la masse salariale : fonctionnaires, CDI, CDD et vacataires de l'Inserm. Cette avancée a été pérennisée par la signature en 2017 d'une nouvelle convention entre l'Inserm et le CAES.



Vous êtes appelés à voter pour élire une nouvelle équipe
au Comité National d'Action Sociale (CNAS) du CAES Inserm pour un mandat de 2019 à 2023.

Le SNTRS-CGT revendique une dotation à 1% de la masse salariale des fonctionnaires et des contractuels rémunérés par l'organisme pour poursuivre et développer l'action sociale du CAES.

Votez dès la réception du matériel électoral

Date limite de réception des votes : jeudi 9 mai 2019

Votez et faites voter pour les candidats du SNTRS-CGT

Vous n'avez jamais eu autant besoin du CAES !

En effet, le contexte social est de plus en plus dégradé : stagnation des salaires, diminution des retraites, accroissement des prélèvements, hausse des loyers. Tout cela contribue à la diminution de notre pouvoir d'achat.

À l'Inserm, la précarité est toujours aussi forte (37%) et les recrutements des personnels titulaires (ingénieurs, techniciens et chercheurs) continuent de stagner.

Ces deux phénomènes ont changé significativement la démographie de l'Institut : une population plus jeune avec des revenus plus faibles. Le gel des salaires dans la fonction publique et l'augmentation du chômage touchent sévèrement les familles des salariés de l'Inserm. Pour beaucoup d'entre eux, l'accès aux vacances, aux loisirs, à la culture et au sport ne sont possibles que

grâce aux subventions du CAES. Le maintien et le développement de l'action sociale avec le CAES sont indispensables et dépendent essentiellement des moyens attribués par l'Inserm.



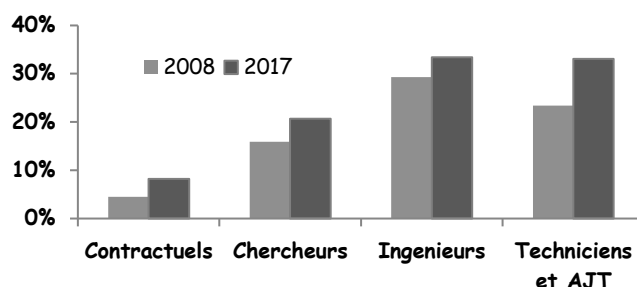
Nous avons tenu nos engagements

Bilan des trois mandats à la présidence :

Nous avons réussi à augmenter la participation aux activités nationales du CAES de plus de 32%.

Toutes les catégories de personnels et les retraités ont vu leur taux de participation augmenter régulièrement : les contractuels + 80%, les chercheurs + 30%, les ingénieurs + 14 %, et les techniciens-AJT + 41 %. Les analyses sur plusieurs années montrent qu'une grande majorité des agents bénéficie du CAES à un moment de leur vie.

Nb de participants au CAES du corps par rapport à son effectif à l'Inserm



Depuis trois mandats (2008-2019),

le SNTRS-CGT et le SNCS-FSU ont assuré une direction collégiale du CAES.

Au cours du dernier mandat, nous avons :

- Obtenu une progression de la dotation tous les ans, depuis 2008 + 42% ;
- Assuré une gestion transparente et démocratique ;
- Augmenté les taux de subvention et créé de nouvelles prestations ;
- Maîtrisé les coûts de gestion.

Nous souhaitons continuer à travailler ensemble et avec tous les syndicats* ayant pour objectifs de :

- Obtenir que la dotation du CAES soit portée à 1% de la totalité de la masse salariale de l'Inserm ;
- Renforcer le soutien aux CLAS pour leur permettre de remplir pleinement leurs fonctions ;
- Améliorer et pérenniser les mesures prises aux cours des précédents mandats ;
- Poursuivre l'effort de rigueur et de transparence dans le fonctionnement et la gestion du CAES.

* Depuis Novembre 2017 les élus du SNIRS ont démissionné et n'ont pas été remplacés par ce syndicat. Le CNAS a dû assurer la gestion du CAES avec 15 élus au lieu de 17.

Nos actions pendant le dernier mandat :

- Nous vous avons consulté à 3 reprises par sondage pour recueillir vos souhaits dans les secteurs : jeunesse, sport et vacances.
- Promotion sur des séjours jeunesse pour favoriser les premiers départs en colonie.
- Création en 2019 d'une subvention pour les séjours en pension complète via les organismes agréés.
- Augmentation des investissements pour les vacances des familles.
- Evolution du budget de 30 k€ à 50 k€ de la subvention « Voyage autonome ».
- Mise en place d'une billetterie nationale en ligne.
- Augmentation des moyens dédiés au sport : le budget national est passé de 11,5 K€ à 50 K€ et 58 K€ ont été distribués annuellement par les Comités Locaux.
- Aide auprès des CLAS : mise en place de la gestion comptable en ligne, formation régulière des trésoriers, etc. Le budget des CLAS a été porté à 293 K€.
- Nouveaux moyens de communication pour toujours plus de transparence.
- La politique en faveur des personnes en situation de handicap a été complétée et simplifiée pour beaucoup plus de visibilité : la prise en compte du handicap avec un taux d'incapacité reconnu par la MDPH \geq à 50% et le prêt solidarité à taux 0% a évolué pour atteindre 5000 €.
- La création d'une subvention exceptionnelle à un taux de 85% répond aux besoins des familles en grande difficulté.

Des projets solidaires pour construire le CAES de demain !

Nous nous engageons :

Pour une gestion rigoureuse et transparente,

- à continuer à améliorer la gestion du CAES en maîtrisant les frais de fonctionnement ;
- à continuer à recueillir vos avis, via des enquêtes en ligne ;
- à continuer, lors des AG, à soumettre toute nouvelle mesure avant vote par le CNAS.

Pour des prestations pour la jeunesse et les vacances des familles,

- à améliorer et pérenniser les mesures pour la jeunesse (subvention : à la pratique des activités sportives à l'année, à l'accueil en centre de loisirs, aux stages sans hébergement, etc.) ;
- à continuer de favoriser les départs en séjour collectif (séjours diversifiés jusqu'à 21 ans) ;
- à faire évoluer les propositions et subventions en tenant compte de vos attentes.

Pour la culture, les loisirs, les voyages et le sport pour tous : actifs et retraités,

- à poursuivre le développement de ces secteurs qui permettent à tous, des plus jeunes aux retraités de l'Inserm, titulaires ou contractuels, de participer ensemble à des activités sportives et culturelles.

Pour renforcer notre action en faveur des Comités Locaux (CLAS),

- à continuer de consulter les CLAS sur toutes les décisions importantes de la vie du CAES ;
- à soutenir activement les responsables des CLAS pour l'obtention de locaux, de moyens et assurer leur formation ;
- à obtenir la reconnaissance de l'activité d'intérêt collectif des animateurs des CLAS (Président, secrétaire, trésorier, etc.) pour l'évolution de leur carrière ;
- à renforcer les liens entre les CLAS ;
- à aider au renouvellement des élus pour garantir la continuité des CLAS.

Pour vous faciliter l'accès et l'information aux activités du CAES,

- à poursuivre la dématérialisation de la gestion des activités nationales du CAES et à moderniser la communication avec un nouveau site Web.

Touche pas à mon CAES !



Nous ne relâcherons pas notre vigilance face à la volonté du gouvernement d'instaurer une taxation des prestations servies aux salariés par les comités d'entreprise et par tous les organismes similaires qui mettraient en danger la vocation sociale et familiale du CAES. En novembre 2018, une forte mobilisation a permis de faire annuler l'amendement sur le point du Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale. Nous vous avons immédiatement avertis de ce danger et c'est grâce à votre soutien que nous avons pu faire reculer le gouvernement. Vous avez ainsi exprimé votre attachement au CAES.

Election CAES Inserm Mandat 2019-2023 Liste présentée par le SNTRS-CGT

Nom	Prénom	Corps	Affectation	Ville	Fonction actuelle au CAES
1) FERRARI	Patricia	IECN	CAES Inserm	Paris	Présidente sortante
2) FASSEU	Magali	IECN	CAES Inserm	Paris	Trésorière - Resp Solidarité sortante
3) ROBERT	Patrick	IEHC	U1078	Brest	Responsable Voyages sortant
4) MURCIA	Sandra	AI	U1138	Paris	Membre du CLAS Cordeliers
5) DEJEAN	Catherine	Retraitée		Paris	Ex Membre du CLAS Cochin
6) ZOUIOUIECH	Agathe	IEHC	U1258/IGBM	Strasbourg	Membre du CNAS suppléante sortante
7) ALLART	Laurent	TCN	U1003	Lille	Membre du CLAS de Lille
8) GALLINA	Claudia	IECN	DSI	Nancy	Ex Trésorière du CLAS de Nancy
9) GALIN CHENE	Delphine	TCN	U1218	Bordeaux	
10) LECOQ	Éric	TCE	U1068	Marseille	Président CLAS Marseille
11) GROS DAGNAC	Hélène	IR2	U1214	Toulouse	
12) MARTIN	Amandine	AI	U1111	Lyon	
13) ANEGON	Ignacio	DR1	U1064	Nantes	
14) LEGAGNEUX	Vincent	CRCN	U1095	Rennes	
15) TORRES	Magali	IECN	U1090	Marseille	
16) LABAT	Carlos	IEHC	U1116	Nancy	Ex Vice-Président
17) MUZEAU	Françoise	Retraitée		Paris	Resp Vacances sortante, Ex Présidente

L'action du SNTRS-CGT pour développer la politique sociale de l'Inserm, c'est aussi :

- Obtenir une participation de l'Inserm aux **mutuelles** et à la **prévoyance** ;
- Obtenir la mise en place d'une véritable politique **d'accès au logement** et ouvrir l'accès à la prime d'installation à l'ensemble des agents sur tout le territoire ;
- Obtenir des réservations de **berceaux en crèche** et augmenter les aides à la **garde des enfants** ;
- Obtenir un relèvement des plafonds d'attribution des « **chèques vacances** » ;
- Veiller à ce que dans l'ensemble des délégations régionales, il y ait un nombre de **médecins du travail et d'assistantes sociales** suffisant pour répondre aux besoins des agents ;
- Obtenir une **restauration collective** ouverte aux titulaires, contractuels, doctorants, stagiaires avec la mise en place d'un tarif national en fonction du salaire indiciaire de la Fonction Publique ;
- Obtenir plus de communication et de transparence sur la politique sociale de l'Inserm.

**Soyez nombreux à voter pour exprimer en masse votre attachement au CAES !
Pour une politique sociale solidaire et pour soutenir le travail réalisé,
Votez et faites voter pour les candidats du SNTRS-CGT !**